

Le CONQUET

de Penzer...

Kermorvan

Le CONQUET ESCALE 2004



7 juillet, quai du Drellac'h

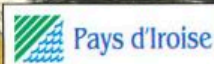
PROGRAMME

- 19h00: Ouverture de la fête avec l'école de musique intercommunale «Euphonia»
 - 20h00: Repas des équipages (ouvert à tous) avec la chorale: Ensemble vocal de St Renan
 - 21h30: Chants de marins avec le groupe: «à virer»
- En fin de soirée: grand feu d'artifice.

Entrée gratuite

www.leconquet.fr

Organisation :
Office de Tourisme
de Le CONQUET



JX

été 2004

Bulletin Communal N° 78 - Juin 2004

SOMMAIRE

- **Editorial**
- **Plan Local d'Urbanisme :
Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable**
- **Travaux et Urbanisme**
- **Le Budget Primitif 2004**
- **Scolaire-Jeunesse**
- **CLSH : Les mini-camps d'été**
- **Sport : Construction de la nouvelle salle**
- **Tourisme : Festivités été 2004**
- **Fleurissement : Le Conquet, va prendre des Couleurs**
- **La Vie Associative**
 - *Bibliothèque Pour Tous et Ludothèque*
 - *Comité de Jumelage*
 - *SNSM Le Conquet*
 - *Basket-Ball Conquet*
 - *Dojo de l'Iroise*
 - *Club des Mouettes*
 - *L'A.D.M.R*
 - *Association Mieux Vivre*
- **Histoire Locale**
 - *La Libération du Conquet*
 - *Pierres et Constructions*

EDITORIAL

Le bulletin communal se doit être le reflet de l'annonce des festivités. Celles de cette année seront particulièrement variées et chacun trouvera sûrement son plaisir. Je ne citerai que le feu d'artifice, initié l'an dernier, qui sera amplifié et magnifié en coïncidence avec la fête maritime de Brest 2004 et la célébration du souvenir du 60^{ème} anniversaire de la libération du CONQUET.

Ce second semestre sera aussi un point d'étape des grands projets structurants dont je vous ai entretenu lors de différentes communications antérieures :

1 - Les entreprises fourniront leurs offres de prix pour l'aménagement de la place de Llandeilo et les rues adjacentes le 9 juillet. Les travaux commenceront en octobre, tandis que s'achèvent la mise en souterrain des lignes électriques et téléphoniques des rues Verdun et St Christophe, et la mise aux normes du marché de plein air.

Sachez qu'un partenariat avec les commerçants est en cours d'élaboration pour faire de cette période de travaux un événement positif et non uniquement négatif.

2 - Les 3 architectes retenus sur concours déposeront leurs projets de conception de la deuxième salle de sports le 22 juillet.

3 - Les candidats à l'exploitation de la navette par autobus entre le parking de stationnement à l'entrée de ville et le port de commerce, pour les 3 années à venir 2005/2007 déposeront leurs offres le 1^{er} septembre et les travaux de construction du parking, sous maîtrise d'ouvrage de la CCPI, et d'aménagement du terre-plein portuaire, sous maîtrise d'ouvrage du Département, commenceront en fin d'année.

Par ailleurs, le projet de développement et de modernisation du Village Vacances de Beauséjour, approuvé par le Conseil Municipal du 30 avril, chemine vers des financeurs potentiels ; et le camping des Blanc Sablons a été concédé à la société Foncicast par décision du Conseil Municipal du 27 février.

L'instruction (administrative et technique) en vue de la construction du Quai Girardot (ex glacière), approuvé par le Conseil Municipal le 27 février est en cours d'étude par le Département.

Mais l'avenir de la commune se prépare aujourd'hui ; l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme (PLU), décidé le 22 mars 2003 et exposé dans les bulletins de juin 2003 et janvier 2004 se poursuit à grands pas. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui intègre les orientations de développement pour les dix années à venir a été adopté par le Conseil municipal le 30 avril. Ce document, présenté lors de la réunion publique du 7 juin, servira de cadre à l'établissement du règlement et du zonage des parcelles avant mise à l'enquête publique.

Ainsi vos élus ont la volonté de concilier le présent proche par des réalisations structurantes et de préparer l'avenir urbanistique des prochaines années.

Bon été à tous et à toutes.

Le Maire.
G. MANAC'H

Révision du Plan d'Occupation des Sols / Plan Local d'Urbanisme. Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

I. LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Le PADD est un document dont l'élaboration, préalable nécessaire et obligatoire à l'adoption du futur Plan Local d'Urbanisme de la Commune, telle que décidée à l'occasion de la délibération du Conseil Municipal du 23 mars 2003, est prévue par plusieurs dispositions du Code de l'Urbanisme (articles L 110, L 121-I et R 123- 3).

Ce document, fruit du travail de la Commission de Révision du POS/PLU désignée par le Conseil Municipal, élargie pour la circonstance à tous les élus intéressés, doit définir « ... les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la commune, notamment en vue de favoriser le renouvellement urbain, de préserver la qualité architecturale et de l'environnement ».

Il est élaboré après l'analyse et l'approbation en Commission du diagnostic de l'état initial réalisé conjointement par le bureau d'études missionné par la collectivité (en l'occurrence le bureau Géolitt) et par le groupe d'élus désigné le 23 mars 2003.

Ce diagnostic offre un état des lieux communal exhaustif portant aussi bien sur :

- les dynamiques socio-économiques (situation géographique et administrative; analyse et prospective démographiques; étude des activités économiques : secteurs primaire et tertiaire représentés sur la commune, analyse fine de la situation des exploitations agricoles; habitat et logement)
- le patrimoine environnemental et paysager : étude du milieu physique, des milieux protégés, du patrimoine naturel et rural, des espaces bâtis ...

Soumis au débat au sein du Conseil Municipal ce projet d'aménagement pourra être amené à évoluer au cours de la concertation à venir.

2. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC :

Le diagnostic a été présenté aux élus au cours de multiples réunions préparatoires, dont les comptes-rendus ont été systématiquement diffusés à l'ensemble des conseillers municipaux..

Il a été porté à la connaissance du public par l'affichage en Mairie des tableaux de synthèse réalisés par le Bureau GEOLITT.

Les aspects particulièrement notables de ce diagnostic sont les suivants :

I. DIAGNOSTIC DEMOGRAPHIQUE :

Une croissance de la population communale de 262 habitants a été constatée depuis 1999. En parallèle près d'une trentaine de nouveaux logements (individuels et collectifs)

ont été construits chaque année.

Un maintien à l'identique du rythme de croissance démographique se traduirait par une population de 3250 conquétois en 2013.

Dans cette hypothèse le futur PLU devrait prévoir 51 hectares de terrains urbanisables (hypothèse énoncée en appliquant un coefficient de marché très modéré de 2).

2. DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE.

Le secteur primaire, représenté tant par le milieu maritime (pêcheurs et activités de mareyage) que par les agriculteurs peut être considéré comme dynamique, préservé et relativement florissant.

Ce qualificatif semble également pouvoir s'appliquer au secteur tertiaire (économie du commerce et de l'artisanat, secteur touristique).

2.1 - le secteur primaire :

a. économie maritime.

L'étude recense 32 unités dans la flottille conquétoise.

Une centaine de marins (107 matelots et patrons en novembre 2003) arment ces navires, spécialisés dans la pêche des poissons nobles et des crustacés (caseyeurs et fileyeurs).

b. économie agricole.

En 2003, 16 exploitations et 19 exploitants sont dénombrés. Ces exploitations comptent 22 hectares de surface agricole utile moyenne. Elles sont spécialisées dans l'élevage (essentiellement porcin), la production légumière et les céréales.

Ces exploitations cultivent un ensemble de terres agricoles majoritairement situées au sud et à l'est de l'agglomération conquétoise.

Les sièges des exploitations se situent à Lochrist et dans des hameaux à l'identité rurale affirmée (Kérinou, Kermergant ...).

Les résultats de l'étude de « diagnostic agricole » spécifique confiée à l'ADASEA démontrent la viabilité des exploitations agricoles existantes.

En 2008, 14 exploitations devraient poursuivre leur activité, dirigées par 17 exploitants (passage de 16 à 14 exploitations en raison de départs à la retraite).

2.2 - le secteur tertiaire :

a. Commerce et artisanat :

50 commerçants et artisans sont recensés et on estime que près de 200 emplois directs induits sont liés à ce secteur. Le secteur commercial paraît solide et dynamique.

LE CONQUET est considéré comme le troisième pôle commercial de la Communauté de Communes du Pays

d'Iroise (qualité, quantité et diversité de l'offre commerciale; étude menée pour la CCPI dans le cadre de l'Etude de la Charte de Développement Commercial par le Cabinet Cible Marketing).

Le commerce local propose, en plus des spécificités liées au poids de l'économie touristique, une offre commerciale de proximité complète et de qualité.

b. secteur touristique :

LE CONQUET bénéficie d'une notoriété touristique nationale et d'une fréquentation qui ne cesse de croître. Cette fréquentation tend d'ailleurs à se lisser tout au long de l'année (phénomène lié à la réduction du temps de travail).

Cette notoriété est exploitée localement par les acteurs de l'économie touristique que sont les hôteliers et restaurateurs, les structures d'hébergements locatives collectives, les commerces de détails spécialisés ...

En 2003 la capacité d'hébergement touristique totale est de 3800 lits (hébergement marchand et non marchand, résidences secondaires incluses).

On assiste depuis plusieurs années au développement de l'offre d'hébergement marchand (chambres chez l'habitant et gîtes).

Un déficit est cependant constaté au regard de la capacité d'accueil hôtelière.

3. DIAGNOSTIC PAYSAGER (ENVIRONNEMENTAL ET URBAIN, ARCHITECTURALIBÂTI ET NATUREL).

a. patrimoine naturel et environnemental.

LE CONQUET se caractérise par la richesse et la grande qualité de son patrimoine naturel. Cette richesse est particulièrement marquée sur des sites spécifiques, qui bénéficient de classements particuliers ou de protections réglementaires supra-communales..

Ces sites sont, par exemple, le massif dunaire des Blancs Sablons et la Presqu'île de Kermorvan (classés au titre des espaces naturels remarquables et propriétés du Conservatoire du Littoral), les bois de Lanfeust (propriété du Conservatoire du Littoral), la Ria (domaine public maritime - site remarquable Natura 2000).

Les îles conquétoises de la mer d'Iroise et de l'archipel de Molène bénéficient également de protections particulières (réserves ornithologiques, biosphère UNESCO).

b. patrimoine bâti et urbain.

L'agglomération conquétoise (centre ville et frange littorale) présente une richesse patrimoniale exceptionnelle (demeures des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles notamment : maisons fortes, bourgeoises, d'armateurs ou « de pêcheurs ») et une organisation urbaine particulière (venelles, rues étroites, jardins clos).

Le patrimoine rural se compose de quelques manoirs, de lavoirs, fours et puits, disséminés dans et à proximité des hameaux et fermes isolés.

3. ENONCIATION DES OBJECTIFS.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable prend en considération les éléments mis en valeur dans le

cadre du diagnostic préalable et énonce les objectifs qui vont déterminer et spécifier les orientations et options de développement choisies par la Commune.

Ce sont ces orientations qui permettront ensuite de travailler à la réalisation, dans une optique d'aménagement et de développement prospectif, cohérent et raisonné, du Plan Local d'Urbanisme (zonages et règlements opposables aux tiers).

Ce document reprend les orientations et objectifs afférents aux différents aspects du diagnostic, tels qu'ils ont été validés par la Groupe de Travail élargi lors de sa réunion du 1^{er} avril 2004.

I. ORIENTATIONS ET DEVELOPPEMENT DEMOGRAPHIQUE :

Plusieurs scénarii ont été étudiés afin de déterminer quelle était l'hypothèse de développement démographique souhaitable et soutenable, au vu des caractéristiques et spécificités communales :

- Une poursuite du rythme (soutenu) de développement connu par la commune depuis la dernière révision du POS en 1995 se traduirait par une urbanisation rapide (32 logements par an, nécessitant la disponibilité de 51 hectares) et par une population de 3250 habitants en 2013.
- Un gel de l'accroissement démographique et une stabilisation de la population communale se traduirait par un besoin en terrain constructible de 15 hectares.
- Une poursuite de la croissance démographique ralentie par rapport à l'évolution précédemment observée (passage de 2670 à 2950 habitants) nécessiterait la disponibilité de 30 hectares urbanisables.

Au vu des tensions foncières déjà constatées, au vu de la superficie réduite de la commune, au vu de la nécessité de limiter l'urbanisation dans les espaces proches du rivages et de prendre en compte la protection des zones naturelles sensibles ou remarquables, au vu du dynamisme du secteur agricole qu'il convient de garantir et d'accompagner, la troisième hypothèse de croissance, raisonnée, respectueuse de l'environnement et des professions agricoles, sera privilégiée.

L'installation des jeunes ménages (accession à la propriété) sera à encourager et le parc de logements sociaux devra être maintenu à un niveau au moins équivalent.

2. ORIENTATIONS ET DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE.

2.1 secteur primaire :

a. économie maritime.

Le diagnostic met en évidence des besoins liés aux activités maritimes et portuaires qu'il convient de prendre en compte : une zone portuaire doit être conservée et aménagée, afin de permettre l'édification de bâtiments et la pérennisation des zones de travail.

Un projet de bâtiment relais devra être mis à l'étude afin d'accueillir plusieurs activités nécessaires au maintien de l'économie maritime (coopérative, chambres froides, locaux associatifs et administratifs).

Par ailleurs la protection du port (prolongement/doublement de la digue Sainte Barbe) reste un objectif prioritaire.

La desserte de la zone portuaire (nouvelle rampe d'accès et aménagement du secteur de la Place Saint Christophe) devra également être améliorée.

b. agriculture :

L'étude de l'ADASEA ayant démontré la qualité et la viabilité des exploitations agricoles de la Commune il conviendra de préserver la surface agricole communale

Les hameaux devront être préservés et garder leur identité rurale, en évitant le développement d'une urbanisation non maîtrisée, incompatible avec le maintien de l'activité agricole.

Au besoin la technique du pastillage sera employée afin de permettre les transformations et extensions du bâti non agricole existant (= maisons d'habitation de tiers non agriculteurs, anciens bâtiments agricoles de caractère pouvant être transformés en logements...).

2.2 - secteur tertiaire :

a. orientations en matière de commerce et d'artisanat.

Le type de tissu commercial existant est considéré comme adapté aux besoins de la commune. Conformément aux prescriptions du schéma de développement commercial du Pays d'Iroise (dont l'étude est en voie de finalisation) l'implantation de grandes surfaces (généralistes ou spécialisées) n'est pas encouragée.

Le commerce local bénéficiera d'un dynamisme encore accru suite à la réalisation des travaux d'aménagement du centre-ville.

En ce qui concerne l'artisanat, une fois la zone d'activités d'entrée de ville achevée et mise en service, il ne sera pas créé de nouvelle zone spécifiquement dédiée aux activités artisanales.

Il est admis que la mise à disposition de terrains à vocation d'implantation d'entreprise artisanale est de compétence communautaire.

b. développement touristique et culturel.

Le développement touristique sera à accompagner par les politiques publiques et réglementaires adaptées.

La réflexion relative à la mise en œuvre d'un pôle d'action et de développement touristique des trois communes de la pointe d'Iroise (LE CONQUET, TREBABU et PLOUGONVELIN) sera poursuivie et devra se traduire par une recherche de synergies et de mutualisation des compétences. L'aboutissement de ce partenariat pourra se traduire par le classement du pôle touristique (station balnéaire/touristique classée).

C'est dans ce cadre intercommunal que sera envisagé le développement culturel (Centre Culturel Keraudy à Plougonvelin).

Le parc de stationnement d'entrée de ville et le système de navette de desserte du port et du centre ville sera mis en œuvre afin de résoudre les troubles liés à la surfréquentation du centre ville par les véhicules des usagers des lignes maritimes. Il conviendra de déterminer l'itinéraire adéquat pour les véhicules affectés à ce service.

L'accueil des camping-cars devra être concrétisé par la mise à disposition d'une ou de plusieurs aires adaptées, qui permettront de capter la clientèle potentielle réelle représen-

tée par ces touristes.

Le développement de l'offre d'hébergement marchand devra être particulièrement encouragé (extension et rénovation du village vacances communal du Parc de Beauséjour et incitation à la création de nouvelles structures hôtelières)

3. EQUIPEMENTS PUBLICS.

Le programme de création d'une nouvelle salle de sports à proximité immédiate de l'équipement actuel, déjà approuvé par le Conseil Municipal, devra être réalisé afin de permettre aux nombreux utilisateurs de la salle Kermarrec (scolaires, collégiens, associatifs) de bénéficier d'un meilleur accueil.

Une étude préalable à la création d'un espace communal dédié aux animations et aux associations, dont le besoin a été mis en évidence à l'occasion du diagnostic, sera diligentée.

Au vu de l'accroissement prévisible du nombre d'élèves au sein du groupe scolaire Jean MONNET (écoles maternelle et élémentaire) il semble opportun de réserver un espace susceptible d'accueillir un équipement à vocation scolaire. Cet espace pourrait trouver sa place près de la zone sportive, rue Kennedy, sur des parcelles suffisamment vastes et actuellement grevées par un classement restrictif. Ces parcelles sont situées à proximité immédiate du centre ville, sur un axe routier desservant l'ensemble du territoire communal.

4. ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS :

Les efforts de protection raisonnée et durable des espaces naturels, en partenariat avec le Conservatoire du Littoral, la Communauté de Communes (opératrice de gestion) et le Conseil Général devront être affirmés et pérennisés.

L'extension du réseau d'assainissement collectif des eaux usées devra être poursuivie, tout particulièrement vers les secteurs d'urbanisation récente non encore desservis par le réseau et également en direction de la Presqu'île de Kermorvan.

Le Parc National Marin de la Mer d'Iroise, dont le siège sera idéalement situé dans les locaux acquis à cet effet par la collectivité sur le Pointe des Renards, participera à la garantie d'une protection vigilante des milieux marins.

Pour la commission

G. MANACH

TRAVAUX ET URBANISME

L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AERIENS

des rues de Verdun, Saint-Christophe, Le Gonidec (en partie), et du Croisement Sainte-Geneviève est terminé fin depuis la fin du mois d'avril. Coût de l'opération 140 000 €.

ASSAINISSEMENT

Les travaux d'assainissement à La Pointe des Renards, concernant 22 maisons, devraient avoir lieu cette année (subvention du Conseil général en attente). Une étude est par ailleurs en cours concernant la desserte de la Presqu'île de Kermorvan, secteur Le Cosquiès-La Maison Blanche.

REAMENAGEMENT DU CENTRE VILLE

L'un des gros projets de la mandature concerne la refonte de la Place de Llandeilo et l'aménagement du centre ville : les travaux de mise aux normes pour le marché hebdomadaire sont en cours (point d'eau, prises électriques, sanitaires). Après les vacances, commenceront les gros travaux d'aménagement de surface, y compris les rues Lieutenant Jourden, Poncelin, Verdun et une partie de la rue Clémenceau. Coût 850 000 €.

ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE

Le Conseil Municipal du mois de juin 2004 sera amené à délibérer dans le cadre de l'adjudication du marché à bon de commande dédié à l'entretien des voies communales (pour les 4 ans à venir). Ce principe permet de bénéficier, chaque année, des services d'une entreprise de travaux publics qui garantit une qualité de service et des prix constants à la collectivité.

Dès cette année la réfection des voies suivantes sera achevée : corniche Sainte Barbe, trottoirs de la rue Albert de Mun et de la rue Louis Pasteur, rue de la Tour d'Auvergne, route de Trovern,

PORT DE COMMERCE

Le chantier d'aménagement du port de commerce permettra une meilleure circulation piétonne au bord de mer et une harmonisation du stationnement. Les travaux devraient débuter en septembre et seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale.

STATIONNEMENT DES VEHICULES DES USAGERS DES LIGNES MARITIMES

Un parking gardienné de 400 places sera aménagé à l'entrée du Conquet, au sein de la future zone d'activité communautaire, dès l'automne 2004. Le coût de l'opération est pris en charge pour moitié par le Conseil Général et l'autre par la C.C.P.I. Coût de l'opération 900 000 €.

Une navette de desserte du port depuis le parking

sera instaurée (exploitation du parc de stationnement et des navettes par un tiers, pour le compte de la Commune).

QUAI GIRARDOT

Le quai pêche, du nom d'une donatrice, sera aménagé sur 35 m de long (quai de la glacière). Les études sont en cours et les travaux programmés courant 2005.

Une étude complémentaire est également en cours concernant le projet d'un terre-plein et d'un ponton d'accès pour les plaisanciers.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commencé en 2003, la révision se poursuit et devrait se transcrire après l'été et plus particulièrement dans le courant de l'année 2005, pour une projection sur les 10 ans à venir.

CAMPAGNE FLEURIR LA FRANCE 2004 :

Les lauréats de la Commune (désignés par un jury de Lampaul Plouarzel) sont :

1^{ère} catégorie (maison avec jardin) :

- 1^{er} LARSONNEUR Jean, route de Brest,
- 2^{ème} GILLIER Marc, rue Pen ar bed
- 3^{ème} PODEUR Micheline, rue Croas ar Veyer

2^{ème} catégorie (talus ou décor floral sur voie publique) :

- 1^{er} HOBE Jean, Portez
- 2^{ème} RICHARD Renée, Kervidré

3^{ème} catégorie (balcon ou terrasse) :

- 1^{er} LALOUER Gaby, rue Laennec
- 2^{ème} Madame LE BRIS François, Quai du Drellac'h.

6^{ème} catégorie (camping ou gîte)

- LEIZOUR Mathilde, Maison Blanche

7^{ème} catégorie (exploitation agricole)

- 1^{er} KERNEIS Murielle, Kérinou
- 2^{ème} LAINE Jean-Yves, Penzer

Monsieur HOBE, dont l'action bénévole sur des parcelles du domaine public est particulièrement appréciée est chaleureusement remercié.

Félicitations à tous les lauréats.

Guy MENGUY

*Adjoint au Maire en charge
des Travaux et de l'Urbanisme.*

LES FINANCES COMMUNALES

I - Le Budget primitif 2004

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement		Fonctionnement	
Charges à caractère général	419 520 €	Produits des services et du domaine	147 250 €
Charges de personnel	800 000 €	Impôts et taxes	1 065 150 €
Autres charges de gestion courante	219 475 €	Dotations et participations	739 204 €
Atténuation de produits	22 600 €	Autres produits de gestion courante	102 000 €
Charges financières	193 000 €	Atténuation des charges	37 000 €
Charges exceptionnelles	302 375 €	Produits Financiers	3 100 €
DÉPENSES RÉELLES	1 956 970 €	Produits exceptionnels	304 775 €
Dotations aux amortissements	2 754 €		
Virement à la section d'investissement	438 755 €		
TOTAL	2 398 479 €	TOTAL	2 398 479 €
Investissement		Investissement	
Aménagement Mairie	7 000 €	F.C.T.V.A	51 800 €
Aménagement Urbain	400 000 €	T.L..E	18 800 €
Marche Llandeilo	100 000 €	Remboursement camping	2 872 €
P.L.U	27 000 €	Amortissement	2 754 €
Parcours de santé	6 000 €	Virement de la section de fonctionnement	438 755 €
Éclairage Public	155 000 €	Subventions	154 314 €
Voirie	233 500 €	Emprunts	514 406 €
Bâtiments divers	26 048 €	Plus-values cessions	157 666 €
Équipement sportif	59 118 €	Vente bâtiment et matériel	143 609 €
Acquisition matériel mobilier	66 400 €	Amendes de Police	2 000 €
Acquisitions foncières	277 850 €	Dotation Globale d'Équipement	51 835 €
Remboursement du capital des emprunts	308 206 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	505 473 €
Déficit d'investissement reporté	373 257 €		
Moins -values cessions	4 905 €		
TOTAL	2 044 284 €	TOTAL	2 044 284 €

La situation financière de la commune est maintenant rétablie en raison de son désendettement, de l'effort fiscal demandé aux conquetois au cours des trois dernières années, de l'augmentation régulière des bases d'imposition et d'une bonne maîtrise des charges de fonctionnement.

Cette gestion rigoureuse permet actuellement de dégager une marge d'autofinancement courant ce qui donne à la commune une plus large autonomie financière vis-à-vis des organismes bancaires.

Sur le plan des investissements les études entreprises concernant les équipements les plus importants de la mandature sont terminées et, dès l'automne prochain, les travaux d'aménagement du centre-ville vont démarrer pour une durée d'environ six mois et le permis de construire de la deuxième salle de sports devrait être déposé pour le début de l'année 2005.

Par ailleurs les autres opérations prévues amélioreront le cadre et l'attractivité du CONQUET avec notamment la mise en souterrain des réseaux aériens, la mise aux normes européennes du marché de Llandeilo, la réfection de la voirie, l'extension de l'éclairage public, l'aménagement de trottoirs, la mise en valeur des espaces verts et le fleurissement de nouvelles rues.

Un programme de rénovation des bâtiments communaux sera reconduit ainsi que l'acquisition de matériel et de mobilier pour les écoles, les services techniques, la mairie, la voirie, le CLSH, le gymnase et les maîtres nageurs sauveteurs.

Enfin les travaux d'aménagement de la zone artisanale et commerciale en entrée de ville qui accueillera le futur parc-relais décidé dans le cadre de l'étude de "stationnement et déplacement des véhicules" démarreront cette année sous maîtrise d'ouvrage de la CCPI.

BIBLIOTHÈQUE / LUDOTHÈQUE

ANIMATIONS

■ LIRE EN FÊTE :

En octobre 2003, dans le cadre de « Lire en Fête », la Bibliothèque Pour Tous a choisi l'animation « Abracadaire » sur Harry Potter et les sorciers. Des jeux, quizz, coloriages, concours de potion magique ont permis aux enfants de tester leurs connaissances en la matière... Les locaux de la bibliothèque ont été décorés de panneaux sur les sorcières, et de découpages réalisés par Anne Roynard, bénévole.

71 enfants ont participé à ce concours.

Profitant de ce thème, la bibliothèque a invité, vendredi 31 octobre à 14 h 30, dans ses locaux, le magicien Fanch Guillemin à effectuer des tours de magie. Le public, principalement composé de jeunes enfants, est venu très nombreux. Il aurait fallu pousser les murs de la bibliothèque pour que tout le monde puisse s'asseoir, certains parents n'ont pu apprécier le spectacle par manque de place, spectacle qui a enthousiasmé tout le monde. Les enfants ont participé aux différents tours, et sont repartis ravis, des étoiles plein les yeux...

■ PRIX CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES POUR TOUS :

Il a été remporté par François VALLEJO pour son livre « Groom » aux Éditions Viviane Hamy. Le prix sera remis à l'auteur le 25 Mai, à Paris, lors de l'Assemblée Générale de l'Association.

■ ANIMATIONS AVEC LES ÉCOLES : (avec Danièle POLARD)

En début d'année scolaire 2003-2004, le programme des animations est proposé aux enseignants. Les thèmes choisis sont en lien avec le projet d'année de l'école.

Cette année, l'une des écoles a retenu le thème du voyage.

■ CM2 : VOYAGE AUTOUR DU CONTE

Partant d'un constant simple : les livres de contes sortent peu avec les enfants de la tranche d'âge 10/12 ans, l'animatrice a décidé de partir avec la classe de CM2 à leur découverte.

■ CE2/CM1 : VOYAGE DANS LE TEMPS

Tout d'abord, réalisation d'une frise chronologique, l'idée de départ étant de permettre à chaque enfant-lecteur de situer sa lecture dans le temps. A chaque animation à la bibliothèque, les enfants écoutent une histoire, et de retour en classe, avec l'enseignant, ils collent sur la frise une copie réduite de la couverture de l'ouvrage.

■ CE1 : REMPLIR UNE VALISE

Pour rester dans le projet voyage, et pour maintenir l'enfant dans une relation de lecture plaisir, l'animatrice a imaginé de remplir une valise au fur et à mesure de lectures en commun. L'histoire est lue en intégralité à l'ensemble du groupe.

Après la lecture, chaque enfant est invité à apporter, pour la fois prochaine, un « objet » dont le nom figure dans le titre de l'ouvrage. Exemple : « Trois grains de riz », les enfants ont donc apporté 3 grains de riz qu'ils ont consciencieusement glissés dans la valise commune à toute la classe.

Le but est de proposer aux enfants de réfléchir sur le fait que la lecture, comme un voyage, remplit la tête de souvenirs rappelés par les objets qu'ils auront apportés tout au long de l'année scolaire.

■ CP : RÉALISATION D'UN CARNET DE ROUTE

Le CP est par excellence l'année de la découverte du plaisir de lire. Le sujet proposé est donc : le voyage au pays de la lecture. L'animatrice a fait le choix de lire exclusivement des albums aux enfants de cette classe. A chaque séance, un album est présenté et lu. L'enseignant repart avec le livre et demande à ses élèves de noter dans un cahier spécifique quelques renseignements propres à l'album. L'élève est invité à donner son avis sur l'illustration, l'his-

toire et à réaliser un dessin en lien avec le livre. Avec l'aide de l'enseignant, il écrit un court résumé de l'histoire. Tous ces éléments permettent à l'enfant de réaliser un véritable carnet de route de son année de lecture à la bibliothèque.

■ JOURNÉE DE LA CHINE :

Le 15 avril dernier, une soixante d'enfants ont participé aux animations sur le thème de la Chine. Calligraphie, histoires, origami, fabrication de masque, jeux de société (Go, Dames Chinoises, Mah-jong, Tangram). Des décors et des panneaux ont permis aux enfants de découvrir une autre culture..

■ PRIX LIVRENTÊTE :

Les jeunes lecteurs, ainsi que les classes de maternelles des écoles Jean Monnet et St Joseph ont participé à ce prix. Les objectifs de ce prix :

- faire lire des enfants en leur proposant des titres accessibles, variés, tous de l'année.

- proposer aux jeunes lecteurs de devenir « acteurs » de leur choix en s'inscrivant, en s'engageant à lire les six titres, en votant.

- participer au développement des « secteurs jeunesse » existant dans les bibliothèques organisant cette animation qui dure plusieurs mois.

Trois listes de six livres étaient proposées : romans enfants, bandes dessinées et albums. Les résultats ne sont pas encore connus. Les prix seront remis en même temps que le Prix des Bibliothécaires.

■ ANIMATION AVEC LES « BOUT'D'CHOUX » :

Chaque premier jeudi du mois, Danièle Polard fait découvrir la lecture aux tout-petits.

Durant l'été, un quizz sera proposé aux amateurs de bandes dessinées.

LUDOTHÈQUE

HEURES D'OUVERTURE

Mercredi : 10h - 12h

Vendredi : 16h30 - 18h30

Des centaines de jeux et jouets pour tous les âges et tous les publics...

Pourquoi la ludothèque ?

La ludothèque permet à l'enfant de découvrir et d'essayer tous les jouets qu'il convoite. Elle lui offre la possibilité de satisfaire son désir pour un jouet parfois coûteux... et de se l'approprier un moment.

C'est un lieu de vie où les parents peuvent prendre le temps de jouer avec leur enfant, rencontrer d'autres parents et redécouvrir le plaisir de jouer.

C'est un lieu de rencontre qui permet de consolider, ou de rétablir les liens intergénérationnels ou interculturels.

Le jeu suscite la créativité, la découverte, incite à la communication et la socialisation. C'est aussi un outil d'apprentissage.

En jouant, l'enfant acquiert des habiletés corporelles et intellectuelles. Le jeu aide l'enfant à analyser le monde, à surmonter ses difficultés affectives et à devenir social.

Le jeu est **une activité essentielle** pour le développement affectif et intellectuel de l'enfant.

Cette année scolaire, à nouveau, partenariat avec les écoles maternelles Jean Monnet et Trézien, ainsi que le C.L.S.H.

De nouveaux partenaires sont venus rejoindre la ludothèque : la Halte Garderie et le Centre de Loisirs de Plougonvelin, l'île de Molène. D'autres communes ont pris contact...(Lanrivouaré, Plouarzel, Lampaul-Plouarzel...)

SCOLAIRE - JEUNESSE

SCOLAIRE

Les effectifs scolaires de la commune ont enregistré lors de cette rentrée, une augmentation d'environ 6% pour les maternelles et les primaires des deux écoles et, de 9% pour le collège. Ainsi, 283 élèves fréquentent les écoles Jean Monnet et St Joseph contre 267 l'année dernière, le collège Dom Michel accueillant 175 élèves contre 160.

La dotation annuelle par élève, identique pour les deux écoles se monte en 2004 à 563 €. Cette dotation multipliée par le nombre d'élèves couvre le fonctionnement des groupes scolaires dont la commune à la charge.

Cette année, les dépenses d'investissement de l'école Jean Monnet se sont traduites principalement par l'achat de jeux pour l'équipement de la cour des maternelles et, en primaire, par l'acquisition de matériel informatique et de mobilier.

D'autre part, la subvention par élève du Conquet pour financer les sorties pédagogiques et les actions éducatives mises en place par les établissements scolaires a été maintenue à 19,50 €. Cette subvention est versée aux associations de parents d'élèves des écoles Jean Monnet et St Joseph ainsi qu'à celle du collège Dom Michel.

SUBVENTIONS

Au dernier conseil municipal du mois d'avril, les différentes subventions étudiées en commission scolaire ont été adoptées. Elles concernent les APEL du collège Dom Michel (1677 €), de l'école St Joseph (1891 €) et de l'école Jean Monnet (2632 €), l'association Culture et Bibliothèque pour Tous (3000 €), la ludothèque (500 €) plus une subvention exceptionnelle de 250 € pour l'équipement du futur point accueil parents-enfants autour du jeu, la garderie périscolaire gérée par une association (1350 €) plus une aide exceptionnelle pour le maintien de ce service en direction des familles (500 €), l'association des Assistantes Maternelles "Boutchou" (500 €) et la Prévention Routière (100 €). Le montant de l'ensemble de ces subventions s'élève à 12 440 €.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Un nouveau conseil municipal des jeunes a été élu au mois de mars dernier. Les jeunes conseillers, élus pour deux ans, au nombre de 19, se sont réunis en mairie pour discuter d'un certain nombre d'idées orientées vers l'environnement, la sécurité, l'animation et des actions à mener pour différentes causes. Deux commissions ont été créées. La première concerne le « sport

et l'animation » et la seconde « l'environnement-sécurité-société ».

Plusieurs réunions se sont tenues pour l'organisation d'activités diverses : rencontres avec jeunes gallois, participation aux festivités du 60^{ème} anniversaire de la libération du Conquet...

CONTRAT TEMPS LIBRES

La commission des Contrats Temps Libres de la C.A.F a donné son accord pour la prolongation du premier Contrat Temps Libre par l'intermédiaire d'un avenant pour la période 2003/2005 avec comme axe la poursuite des objectifs suivants :

- Développement des activités pendant les vacances (clsh, mini-camps).
- Faire participer les jeunes à l'animation de la commune avec le concours des associations (fête du jeu, SNSM...).
- Maintenir l'Espace-Loisirs en direction des ados.

INFORMATIQUE PAYS DE BREST

La commune participe au groupe de travail « Technologies de l'informatique et de la communication ». L'objectif est de faire le point sur les besoins en matière d'équipement des écoles et de définir les axes d'un projet pour le Pays de Brest. Ce projet finalisé sera présenté à l'association des Communautés de Communes pour validation et, transmis ensuite au Conseil Général afin de solliciter un soutien sur un projet de mise en réseau et de soutien à l'usage éducatif des technologies de l'information à l'échelle du Pays. Il faut voir la réalisation de cet objectif sur trois ans. Les axes proposés concernent la consolidation des équipements des écoles, l'aide à l'installation de réseaux, la connexion à internet et à la maintenance, la contribution à l'animation du réseau pédagogique...

En conclusion, l'ensemble de ces actions au niveau scolaire-jeunesse révèle un pourcentage de charges équivalent à 28% des dépenses de fonctionnement et à 8% des recettes du compte administratif 2003. Ces dépenses englobent les salaires des personnels, le fonctionnement des écoles, le restaurant, le transport et la natation scolaire, le clsh et les subventions aux associations concernées.

Alain LE VEN

Adjoint aux affaires scolaires

CLSH : Les mini-camps d'été

Les vacances d'été se préparent à l'avance : le CLSH vous propose d'ores et déjà deux séjours en juillet 2004 pour les enfants de 5 à 12 ans.

Les activités de plein air et les activités aquatiques occuperont une très grande place :

- Kayak (mer et rivière) à partir de 9 ans sur présentation d'un test de flottabilité.
 - Body-board
 - Skin-board
 - Découverte et initiation au sauvetage, nage avec palmes
 - Cerf-volant
 - Tir à l'arc (initiation)
 - Randonnées à VTT, pédestres,
 - Baignade surveillée,
- Une à deux fois par semaine, un pique nique sera organisé avec les sorties vélo ou pédestre. Il sera également organisé des visites à but déterminé.

MINI CAMPS JUILLET

■ Du 19 au 23 juillet :

pour les enfants de 8 à 12 ans :

- « **Sports et vacances** » à **Santec** avec au programme nombreuses activités aussi bien culturelles que sportives : initiation au char à voile + surf (stage), randonnées VTT, mais aussi découverte de l'environnement et des sites intéressants de la région...

■ Du 26 au 28 juillet :

pour les enfants de 5 à 7 ans :

- « **stage d'équitation** » à **Douarnenez** avec au programme découverte du monde maritime .

Si l'un de ces séjours vous intéresse, nous vous invitons à contacter le Centre de Loisirs pour tout renseignement complémentaire et pour procéder à la pré-inscription de votre enfant :

→ CLSH - 3-6 ans - ☎ 02 98 89 12 05

→ CLSH - 7-12 ans - ☎ 02 98 89 05 18

A NOTER : Réunion d'information pour les familles : **le jeudi 08 juillet à 18 heures à l'école maternelle Jean Monnet** pour l'ensemble des tranches d'âges.

Michel LANGLOIS

Directeur du CLSH

On vous attends !!!

INFOS DIVERSES

Tarifs 2004

	Enfants CCPI	Enfants hors CCPI
• journée	8.26	10.26
• demi-journée	5.10	6.10
• repas	3.12	3.12
• participation transport (proximité)	1.58	1.58
• participation transport(lointaine)	3.16	3.16
• Abonnement forfait semaine* : journée	6.53	8.53
• Abonnement forfait période* : journée	4.28	5.28
• Activité 13/16 ans	3.98	5.00
• Mini-camp : journée hors transport	17.60	19.60
• journée (stage cirque, danse, théâtre, cinéma...)	3.06	4.06

* Les périodes de forfait seront :

- 1) du 1^{er} janvier au 31 mars
- 2) du 1^{er} avril au 29 juin
- 3) du 30 juin au 31 juillet
- 4) du 1^{er} août au 01 septembre
- 5) du 02 septembre au 04 novembre
- 6) du 05 novembre au 31 décembre

Pour bénéficier des forfaits, durant l'été, l'enfant doit fréquenter le CLSH durant minimum :

- 17 jours en juillet.
- 18 jours en août.

→ **Lieux** : - 3/6 ans : à l'école Jean Monnet
- 7/16 ans : Au Croaë (Près de la passerelle)

→ Horaires et fonctionnement :

* Un service d'accueil pour les 2 tranches d'âge est proposé le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 19h00 au CLSH des 3/6 ans.

* Pour les 7/12 ans, au delà de ces horaires, l'accueil de votre enfant se fera directement au Croaë.

* Le CLSH fonctionne de 9h00 à 17h00 avec possibilité de repas sur place à midi (possibilité de Pique-nique préparé par le CLSH les jours indiqués sur le programme)

→ **Repas** : * Le nombre total de repas est communiqué au service compétent avant 10h00. Pour les pique-nique CLSH, informez les animateurs la veille.

→ **Programme** : * Le programme d'activités pour l'été est disponible en mairie ou directement au CLSH à partir de mi-juin. Il est indicatif et peut être modifié en fonction du nombre d'enfants ou des conditions climatiques.

→ **Sorties** : Lors des sorties (vélo, kayak, ou extérieur au Conquet), seuls les enfants inscrits au préalable pourront participer. Fiche délivrée par les animateurs les jours précédents.

Pour un bon fonctionnement, nous vous demandons de bien vouloir inscrire **dès à présent** votre(vos) enfant(s) aux dates ou période, qui vous intéressent.

→ **Règlement** : Directement à la perception de St-Renan (ou par courrier). Possibilité de déduction de Bons Vacances. Chèques vacances acceptés.

COMMISSION SPORTS

I. ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS 2004

ASSOCIATIONS	MONTANT
ASC FOOTBALL	198 €
GYMNASTIQUE	541 €
ECOLE DE SPORT	1108 €
DOJO DE L'IROISE	603 €
ASC TENNIS	697 €
CLUB SUBAQUATIQUE	1067 €
TENNIS DE TABLE	369 €
BASKET BALL CONQUETOIS	1623 €

Cette année le montant des subventions a été défini selon un mode de calcul et non plus d'une manière forfaitaire comme auparavant.

Nous avons créé un tableau de clés de répartition avec attribution d'un nombre de point par clé et affectation d'une valeur du point :

Clés de répartition	Nombre de points
adultes >18 ans	1
12 < jeunes < 18 ans	5
jeunes < 12 ans	4
équipe départementale adulte	9
équipe départementale jeune	10
équipe régionale	11
Indemnité kilométrique pour déplacements hors département	0,15 €/km
Valeur du point	5,20 €

Seuls les licenciés résidant sur la collectivité sont pris en compte.

Par ailleurs la commune membre du Syndicat Intercommunal du Vélodrome Brest Ponant Iroise basé à Plouzané, a versé au titre de l'année 2004 une contribution de 795 €.

Cette somme correspond à la part que chacune des 14 communes membres doit verser soit 0,33 € par habitant.

2. CONSTRUCTION DE LA 2^{ème} SALLE DE SPORT

Courant Novembre 2003 la SAFI nous a présenté le document final de programmation de construction de la nouvelle salle omnisports.

L'implantation retenue est la zone INAL2 à proximité du gymnase Kermarrec, impasse Kennedy, sur des terrains en voie d'acquisition.

Ce projet a été approuvé par le conseil municipal lors de sa séance du 12 décembre 2003

État d'avancement du projet :

- Début mars 2004 : appel aux candidatures du concours d'architectes par voix de presse (locale et spécialisée).
- 13 avril 2004 : réception de 24 candidatures d'architectes
- 20 avril 2004 : sélection de 3 candidats par le jury de concours.
- Mi-mai 2004 : réunion questions/réponses avec les 3 concurrents sélectionnés.
- Mi-septembre 2004 : date limite des remises de projets.
- Mi-octobre 2004 : réunion du jury pour le choix du lauréat.
- Mi-novembre 2004 : approbation du marché de maîtrise d'œuvre.
- Mi-janvier 2005 : dépôt du permis de construire.

3. TRAVAUX A REALISER EN 2004

- Réfection de la salle de réunion Kermarrec (revêtement mural, peinture, chauffage..)
- Mise aux normes de l'installation électrique du gymnase Kermarrec.
- Remise en état et agrandissement du stabilisé au stade de foot.
- Mise en place d'une ventilation (VMC) salle Beauséjour pour améliorer les conditions d'accueil des pongistes.

4. ACQUISITION DE MATERIEL SPORTIF

- Poteaux de badminton pour la gymnastique scolaire.

5. CREATION D'UN PARCOURS SPORTIF DE SANTE

Après l'installation d'un skate-parc et d'une aire de jeux pour les jeunes enfants, un parcours sportif de santé comprenant les cinq structures suivantes seront implantées dans le parc de Beauséjour.

- Double échelle d'escalade
- Barres fixes
- Échelle de suspension
- Jeu de trois haies à sauter
- Barres parallèles doubles

Tout le matériel sera réalisé en acier galvanisé et peint.

J. LE GUILLOU
Adjoint aux sports

P. LAMOUR
Vice-président de la
Commission sports

TOURISME

UNE SAISON ESTIVALE RICHE EN ÉVÉNEMENTS.

Tout d'abord, en prélude à BREST 2004, Le Conquet sera port escale. Nous recevrons les bateaux désireux de s'arrêter et ferons une fête le 7 juillet sur le Quai de Drellac'h.

Plusieurs associations locales se sont fédérées pour nous proposer le programme suivant :

- A partir de 19 heures, apéritif musical par l'école de musique intercommunale EUPHONIA.
- Puis l'ensemble vocal de ST RENAN se produira durant une heure environ.
- Ce sera enfin le tour du groupe « A VIRER », composé d'une vingtaine de musiciens et chanteurs, de nous faire voyager à travers des chants de marins connus de tous et que nous pourrons reprendre en chœur.

Le côté « festif » ne sera pas oublié. Divers stands de restauration seront mis à votre disposition et un repas des équipages (ouvert à tous) sera proposé pour 10 euros. Les équipages des bateaux en escale chez nous, seront bien sûr nos invités.

A la fin du dernier concert, un grand feu d'artifice sera tiré depuis la cale des Pigouillers. Pour les « couche-tard », ils pourront prolonger leur soirée en profitant du premier « mercredis musicaux » proposé par les restaurateurs et cafetiers du Conquet.

Restons dans le domaine maritime pour le 2ème événement de la saison qui se tiendra début août. En collaboration avec Plougonvelin, nous nous associons à la fête du « Combat Naval de la Cordelière ». En effet, toutes les promenades en vieux gréements des 6, 7 et 8 août partiront du Conquet. (2 balades par jour, une le matin, l'autre l'après-midi). La mairie, l'office de tourisme et les commerces adhérents à l'office de tourisme qui le souhaitent, seront pavés pendant quelques jours aux couleurs de la Cordelière. Le club « Loisirs et Création » a confectionné des costumes pour nos hôtes de l'office de tourisme.

A propos de l'office, une quatrième personne sera embauchée durant la saison estivale pour développer la visite guidée du parcours de ville, la découverte du port, de la presqu'île ainsi que la mise en place de certaines animations ponctuelles. Les bénévoles des balades de l'office de tourisme nous ont préparé de nouveaux circuits qui viennent s'ajouter aux parcours déjà connus des habitués.

Le 3ème événement sera sans aucun doute, le 60ème anni-

versaire de la libération du Conquet le 12 septembre. Côté cinéma, Le Conquet est à l'honneur cette année. Les trois chaînes principales tourneront pendant la saison. Je ne vous parlerai pas du téléfilm « DOLMEN » que la presse a largement développé dans ses colonnes, mais d'une soirée qui se passera à BEAUSE-JOUR le dimanche 25 juillet. Il s'agit de la route du DOC ; un circuit itinérant de projections débats ayant pour thème la culture maritime. Le programme pour l'été 2004 sera composé d'un court-métrage noir et blanc tourné en 1963 : « Au large du désert », suivi d'un moyen-métrage : « alerte à la ressource ». Au terme de ces projections qui ont reçu bon nombre de prix, nous participerons à une rencontre avec le réalisateur Emmanuel AUDRAIN qui nous éclairera sur les enjeux économiques de la pêche en Bretagne.

Côté édition, le guide pratique, paraîtra fin juin en collaboration pour la 3ème année avec Trébabu et Plougonvelin. La société IDBLEU (du Conquet) a « relooké » notre document d'appel, disponible en quatre langues. N'hésitez pas à venir consulter ces documents et les retirer à l'office de tourisme.

Comme vous le voyez, Le Conquet bouge cet été et je ne vous ai pas parlé des expositions. Les trois salles (Espace TISSIER, Tourisme et Mouettes) accueilleront des artistes de tous genres.

Les conseillers municipaux de la Commission Tourisme se joignent à moi pour vous souhaiter un excellent été.

Xavier JEAN

Adjoint au Tourisme



FLEURISSEMENT

LE CONQUET VA PRENDRE DES COULEURS

Vous avez pu constater depuis quelques mois une remise en valeur de certains aménagements paysagers dans différents coins de la commune :

- lavoir du Bilou
- place de Brest
- plate-bande du Streat Hir
- pourtour de l'église
- stations de relevage de Kerjean, Poul Conq, Porsliogan

Depuis quelques jours les suspensions fleuries, en nombre plus important, ornent le centre ville et la mairie qui a pris ses couleurs estivales.

La municipalité a fait un effort important sur le budget 2004, et entend poursuivre ceux-ci dans les années à venir :

- le budget de fonctionnement (achat de matière première : terreau, végétaux, paillage) s'élève à 7500 €
- le budget d'investissement s'élève à 10000 € (achat des suspensions et bacs); d'autres opérations se rajoutent à ce budget, tel l'aménagement du jardin de la Salle Le Gonidec pour un montant de 18500 €

Depuis peu, une commission « fleurissement de la commune » s'est mise en place avec des élus, des amateurs bien avisés en la matière et Mr LAGADEC Yann, responsable des services techniques de la commune.

Cette commission travaillera en partenariat avec les services techniques et toutes les personnes souhaitant apporter leurs concours au cadre de vie de chacun, à l'accueil et l'embellissement de la commune.

Vous connaissez un talus, un lavoir, un petit morceau de terrain communal sur un lieu de passage que vous estimez intéressant pour le collectif. Prenez contact en mairie avec Mr LAGADEC, un partenariat peut se mettre en place assez rapidement, après avis favorable de la commission.

Par exemple : "le site" à aménager est envahi par la broussaille, la mairie peut apporter son concours pour

1. le débroussaillage
2. la mise à disposition d'une remorque pour l'enlèvement des déchets
3. le conseil pour l'aménagement
4. la fourniture éventuelle de quelques végétaux...

Toutes les idées et les bonnes volontés sont les bienvenues.

Jean-Luc MILIN
Adjoint

QUE RETROUVE T-ON DANS LES VASQUES DE FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE ?

Et bien, bon nombre de genres et variétés se mélangent parmi lesquelles on compte des :

- géraniums lierre "roi des balcons"
- géraniums "fireworks"
- verveines
- bidens
- diascias
- plectantrus
- dichondra
- santolina
- lysimachia
- pétunia
- gaura
- tabac d'ornement
- sauge
- amarante
- impatiens
- cordyline
- pin mugho



La fourniture de ces plants est faite par le CAT de Brest St Anne du Portzic, et, la mise en place par les services techniques.

QUELQUES PROJETS POUR L'HIVER 2004/2005

Une fois l'équipe des services techniques complétée par l'arrivée d'un nouvel agent mi-juin (remplaçant Bernard PICHON qui profite d'une retraite bien mérité), ceux-ci s'attelleront à la mise en place de différents projets que nous pouvons lister comme suit :

- aménagement d'une zone de repos près de la résidence du Streat Hir (plantation, allée sablée et pose de bancs)
- remise en état des allées du parc beauséjour (découpe et sablage)
- arrachage de la haie du cimetière de Lochrist
- fleurissement de la croix de St Barbe
- réaménagement des abords des transformateurs de la place de Lochrist, de la Gendarmerie, de Prat ar C'hen
- aménagement paysager du lavoir de Prat Ar Chren
- et mise à l'étude du réaménagement du lavoir et jardinnet du local des plaisanciers au Dreilach

Tout ceci laisse augurer de belles choses pour que Le Conquet continue à prendre des couleurs !!

Yann LAGADEC
Responsable des services techniques

COMITÉ DE JUMELAGE LE CONQUET/LLANDEILO

se porte bien !



Nous avons reçu du 9 au 14 avril une cinquantaine de gallois dont un tiers d'enfants dans le cadre du jumelage avec le Pays de Galles. Retrouvailles quasi rituelles pour les anciens, habitudes qui s'installent pour d'autres et découverte pour certains.

Le jumelage a 24 ans déjà et se pérennise en gardant des deux côtés de la Manche l'équilibre des générations et sa bonne humeur qui le caractérise.

Comme toujours le programme était bien rempli et festif !

Samedi 10 dans l'après-midi une **visite du Conquet**, très instructive, même pour les Français, était organisée par Monique Renaud et Monique Le Vern que nous remercions pour leur excellente prestation ainsi que les traductrices.

Cette visite fût suivie d'un pot officiel à l'**Office du Tourisme** organisé par Xavier Jan que nous remercions également.

La journée se terminait par une soirée crêpes « **Fest Noz** » avec la participation du groupe **Beg An Douar**. Nous remercions chaleureusement les membres du groupe ainsi que les crêpières et le crêpier !

Dimanche une chasse aux œufs de Pâques avait lieu au Parc Beauséjour ... une partie de joie pour beaucoup d'enfants petits et grands !

Le lundi de Pâques nous avons voulu faire découvrir la Bretagne sous un autre jour, une fois n'est pas coutume, son aspect montagneux ; nous les avons emmenés nos hôtes au point culminant des **Monts d'Arrées** à la chapelle du Mont Saint-Michel de Braspart puis nous sommes passés par la ferme des artisans non loin de là.

L'étape suivante pour le pique-nique au bord de l'étang était « Le Drennec » où se tenait une animation sur le thème de l'eau . Nous avons pu visiter le barrage et la ferme piscicole avec élevage de saumons. Diverses animations étaient proposées.

Au retour, nous avons sommes passés admirer l'enclos de Saint-Thégonnec

Le mardi 13 les enfants ont pu s'amuser au parc d'attraction « les trois curés » tandis que d'autres faisaient du shopping dans les rues de Brest qu'ils découvraient.

La veille du départ, avait lieu la soirée d'adieux à

l'hostellerie de Saint-Mathieu.

Les présidents des comités Marilyn MORGAN et Roger LOAËC (une amitié de plus de vingt ans) échangèrent lors de leurs discours respectifs leur satisfaction quant à cet échange pérennisé dans le dynamisme et la convivialité.

Le Mercredi 14 aux aurores, nos amis nous quittaient très émus et très fatigués ... avec la promesse de se revoir !

Durant ce séjour, les bureaux se sont réunis pour établir le prochain calendrier et les projets à venir.

Dix jeunes de Llandeilo, de 11 à 14 ans & deux éducateurs viendront camper au Conquet du 23 au 28 Juillet 2004 et participeront à des travaux d'intérêt général. Notre prochaine visite aura lieu la dernière semaine d'août 2005 puisque aucune date de printemps n'était envisageable.

Le Comité a remis en place des cours d'Anglais payants pour les membres, qui s'étaient arrêtés pendant trois ans (la bénévole qui les donnait n'étant plus disponible toute l'année) Le comité a mis en place des cours pour des enfants du Conquet, d'une certaine tranche d'âges, payants également, mais bénéficiant de l'aide matérielle du comité.

N'oubliez pas de venir nous visiter aux brocantes du 26 Juillet et du 6 Août , notre Comité sera associé à « Mer/Montagne ».

Nous vous invitons à vous joindre à nous cet automne pour un Fest Noz (voir info Conquet en novembre).

Vous pouvez également nous contacter sur **internet** dont le site va, sous peu , être réactualisé !!!

Leconquet@free.fr et aussi le
leconquet@online.fr

Le Bureau :

Président : Roger LOAËC

Vice-Président : René LE RU

Présidente d'honneur : Véva TESSON

Trésorier : Henri MINGAM

Trésorière adjointe : Mireille AVELOT

Secrétaire : Pascale MARTIN-FOUCAULT

Secrétaire adjointe : Caroline JOURDAIN.

S.N.S.M.

Depuis le dernier bulletin communal N°76 de juin 2003, la vedette SNS 105 *Jeanne Pierre* et le zodiac *Deom Dei* sont intervenus une bonne vingtaine de fois. Les deux dernières sorties de la vedette ont eu pour objet des évacuations sanitaires, l'une le 16 mars a consisté à prendre en charge un blessé sur un chalutier guilviniste dans l'ouest-sud-ouest des Pierres Noires, l'autre le 1^{er} avril, à évacuer un blessé d'un chalutier concarnois, dans le nord du chenal du Four. Les deux marins ont été débarqués au Conquet pour être hospitalisés. La dernière mission du zodiac *Deom dei* est une patrouille côtière le 18 mai, à la demande de la gendarmerie du Conquet, à la recherche d'une personne disparue.

La fête de la SNSM de juillet 2003 a connu un joli succès, l'édition de cette année est programmée pour le **18 juillet**, juste après les fêtes de Brest 2004.

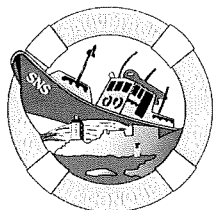
L'exposition « Sauvetage en mer au Conquet » ouverte en juillet, a été inaugurée le 26 septembre 2003 par des représentants de la SNSM et des personnalités locales, l'abri est accessible selon les disponibilités des bénévoles locaux, on peut affirmer que cette vitrine du sauvetage est très appréciée des touristes allant aux îles, ainsi que des nombreux promeneurs qui fréquentent le port du Conquet (Contact 06 83 31 53 12).

L'avenir : comme chacun peut le voir, en dépit des soins constants dont nous l'entourons, la vedette *Jeanne Pierre* est bien fatiguée après 30 ans de navigation. Sa remplaçante se pointe à l'horizon car elle prendra place sur la chaîne de construction des chantiers Bernard à Locmiquélic (56) à la sortie de la même vedette pour *Groix* actuellement en cours de travaux. Elle sera lancée comme prévu fin mars 2005. Il s'agit d'une robuste vedette de 15 mètres, aux formes de carène futuristes, équipée de deux moteurs de 500 cv, lui permettant une vitesse de croisière de 25 nœuds, son équipage sera de 6 hommes.

La part de financement de la station du Conquet (autour de 80 000 euros) a été obtenue grâce à de multiples dons, parfois modestes, parfois plus conséquents, de particuliers ou de groupes ; elle provient aussi du bénéfice de fêtes organisées par le comité local SNSM ou par des associations bienfaitrices, (chorales, associations de plaisanciers ...etc).

Pour aider la SNSM du Conquet devenez adhérents. Pour tous renseignements, rencontrez les bénévoles du comité local le samedi matin de 9h à 12h, à l'abri de la cale Sainte-Barbe.

Le Conquet le 20 mai 2004



Didier QUENTEL
Le président de la station

BASKET BALL CONQUETOIS

La 23^{ème} saison du B.B.Conquétinois vient de s'achever. Cette saison notre effectif était de 74 licenciés répartis sur 8 équipes de joueurs et joueuses et une équipe de fidèles bénévoles.

Nos équipes :

- **Les Seniors Filles 1** ont évolué, pour la 4^{ème} saison consécutive, en **Pré-nationale 2** (championnat régional) et ont assuré leur maintien par une honorable 4^{ème} place dans la poule d'accession.

- **Les Seniors Garçons 1**, sous les couleurs de l'Union Iroise Basket (Plouarzel BC et BB Conquétinois), évoluèrent Excellence Départementale, mais malheureusement redescendent en Promotion d'Excellence Départementale.

- **Les Seniors Garçons 2** (Union Iroise Basket) assurent leur maintien en Honneur départementale.

- **Les Benjamins et Benjamines** ont bien tenu le championnat Honneur en terminant 8^{ème} sur 12 pour les gars et 1^{ere} sur 12 pour les filles.

- **Les Poussins et Poussines**, pour leur première saison en championnat, après une année d'école de basket, ont fait un parcours très honorable, même si ce fut dur parfois.

- Les **Mini-poussins**, engagés en UFOLEP, ont participé à des rassemblements toutes les 3 semaines sous forme de petits matchs 3 contre 3.

COTÉ MANIFESTATIONS

- Le **Samedi 29 Mai 2004** s'est tenue, à la salle omnisports, notre Assemblée Générale.

- Les jeudis **22 Juillet et 12 Août 2004**, à partir de 18h30, un **Moules Frites** avec animation musicale (Groupe Passeport) sera organisé sur la place Llandeilo à l'occasion des **2 brocantes**.

- Le **samedi 15 Mai 2004**, le club a organisé un déplacement à Brest pour assister à un match de Pro B : Etendard de Brest / Maurienne.

- Le **Samedi 28 Août 2004** aura lieu la **23^{ème} édition du Challenge Pen Ar Bed** : début d'après midi un tournoi d'anciens et en fin d'après midi et soirée un tournoi senior féminin de niveau pré-national/national.

SAISON 2004/05

Les équipes engagées seront une équipe de seniors filles, deux équipes de seniors garçons, une de minimes filles, une de minimes garçons, une de benjamins, une de benjamins et une de mini-poussins.

Les matchs de jeunes ont lieu le samedi après midi et ceux des seniors filles et garçons le samedi soir, venez les encourager !!

BONNES VACANCES !!!

DOJO DE L'IROISE

Le Dojo compte 54 licenciés répartis dans les 5 communes suivantes : Le Conquet, Plougonvelin, Tébabu, Ploumoguier et Plouarzel.

Les cours sont dispensés par Florian PATRY (3^{ème} DAN de Judo et titulaire d'un brevet d'état second degré).

Cette année, en février, nos relations amicales avec l'USAM, ont permis à nos petits judokas de participer à un stage à Brest, encadré par Christian Renault, 6^{ème} DAN de Judo.

Nos ceintures de couleur ont également participé à la coupe de printemps de l'USAM : finales et résultats le 19 juin !!

Depuis septembre 2003, nous avons ouvert une section Jujitsu (Ados - Adulte) qui donne entière satisfaction aux adhérents, et c'est avec un réel plaisir qu'ils se retrouvent le vendredi soir sur le tatami pour pratiquer, dans la bonne humeur, cette discipline de self défense.

Comme l'an dernier, la tournée d'été de la ligue de Bretagne de Judo fait un arrêt au Conquet le 17 Août.

L'objectif de cette manifestation est de faire découvrir le Judo à une population locale non initiée . Cette tournée s'adresse principalement aux centres aérés mais accepte aussi les individuels.

L'équipe encadrante (1 cadre technique, 2 intervenants diplômés d'état et 3 assistants) accueillera gratuitement les enfants (dés 5 ans) à 9H30 au Dojo de l'Iroise à la Pointe des Renards.

Dojo de l'Iroise ; renseignements :
Gwenaëlle. KEMPF : 02 98 89 06 36



CLUB DES MOUETTES



Après le goûter de la nouvelle année le 10 janvier qui s'est déroulé comme d'habitude dans la joie et la bonne humeur le club continue ses activités

Ouvert les mardis et vendredis de 14 heures à 17 heures, les joueurs de cartes, dominos, triominos, boules et marcheurs se divertissent en attendant le goûter servi à 16 heures.

Les lotos, les thés dansants et le nouveau jeu "le Savez-Vous" connaissent un franc succès.

Le dimanche 15 février, un kig a farz tant apprécié à Ploudaniel a réuni une soixantaine de personnes.

Mercredi 10 mars : repas au Relais du Trébabu avec animation par des chants et de la danse.

Lundi 5 avril : sortie à la Pointe de la Torche avec la visite de Notre Dame de Lourdes (Miniature) construite de toutes fleurs puis découverte de la région.

Le 6 mai : sortie à l'Auberge de Toul-Broc avec le traditionnel cochon-grillé et son cérémonial.

9/10/11 juin : voyage à St-Malo-Jersey.

Mercredi 16 juin : journée de la détente et de l'amitié à Penfeld.

Comme chaque année nous organisons notre kermesse vente artisanale qui aura lieu le dimanche 4 juillet à la salle Les Mouettes. Nous comptons sur la présence de nombreux visiteurs. Nous les remercions à l'avance.

Lieu de convivialité d'échanges et de partage, le club est ouvert à tous où chacun est heureux de se retrouver et d'éviter ainsi l'isolement.

ADMR LE CONQUET-TREBABU

Après deux ans de fonctionnement l'ADMR du Conquet-Trébabu connaît un essor qui ne cesse de progresser. De 900 h de travail fourni en 2002, nous effectuons actuellement 1100 h assurées par 16 Aides à domicile à temps partiel (13 précédemment) soit une progression de 20% en un an.

Le Bureau composé de bénévoles, tout comme le conseil d'administration, assure une permanence Place Charles Minguy :

Le mercredi matin de 10h à 11h30

Le vendredi après-midi de 14h à 15h30

Notre souhait est de mettre en place une secrétaire salariée à mi-temps et de donner une formation au personnel pour les conduire vers un diplôme d'état.

Nous intervenons auprès des personnes âgées pour leur maintien à domicile, auprès des familles après hospitalisation, une intervention chirurgicale, une naissance. Renseignements aux heures de permanences au : 02 98 89 12 31.

L'installation des télé-assistance a connu aussi un net progrès, une sécurité pour les personnes seules et une tranquillité pour leurs familles.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

La Présidente

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Le bulletin communal de janvier vous donnait l'information pour la rénovation de logements que vous soyez "propriétaire occupant" ou "propriétaire bailleur".

Cette opération a pour but de développer le parc locatif en contactant directement les propriétaires. Des priorités ont été établies dans l'attribution des subventions :

- logement adapté à un handicap
- logement en sortie d'insalubrité
- logement conventionné
- logement issu de la vacance
- logement issu de la transformation d'usage (garage, local commercial...)

Les travaux ne sont à démarrer qu'après accord des services de l'État.

Les travaux doivent impérativement être réalisés par des entreprises (fournitures et pose)

N'hésitez pas à contacter l'équipe d'animation de l'OPAH : Habitat de développement Bretagne
LANCERNEAU
Tél. 02.98.85.42.10

ASSOCIATION "MIEUX VIVRE AU CONQUET"

L'association Mieux Vivre Au Conquet a été créée à l'occasion des élections municipales de 1995. Ses membres fondateurs, de même sensibilité politique de gauche, réagissaient ainsi à une gestion municipale qu'ils jugeaient comme manquant de démocratie.

Depuis lors, l'association n'a cessé d'œuvrer pour défendre les valeurs qui ont contribué à sa création, en particulier la nécessité de la participation des conquétois à la gestion municipale.

Dans le respect de ces valeurs, l'association s'intéresse à tous les sujets importants de la vie municipale (environnement, qualité de vie, développement de la commune, ...) en essayant, par ses interventions, de contribuer à la défense des intérêts de tous les conquétois et de la prise en compte réelle de leurs besoins.

C'est dans ce cadre que l'association s'implique depuis plusieurs années dans le dossier important du stationnement et de la circulation dans la commune. En particulier, elle dénonce vivement les options prises par la municipalité qui s'engage vers la réalisation de solutions prônées par une étude externe qu'elle a commanditée, solutions jugées irréalisables par l'association.

L'association est également très critique sur le recours systématique à des cabinets d'étude. Elle y voit une délégation de gestion municipale. L'association agit et agira pour que ce soit les conquétois eux-mêmes qui décident de la gestion de leur commune.

Dans cet état d'esprit, elle interviendra dans le processus de définition du Plan Local d'Urbanisme (ancien Plan d'Occupation de Sols) et incite tous les conquétois à s'exprimer lors de l'enquête publique.

L'association diffusera, au début de l'été, une lettre dont le but est d'informer les conquétois des enjeux de la politique de l'équipe municipale.

Si les actions que mène l'association vous intéressent et que vous désiriez nous aider, n'hésitez pas à nous contacter et à nous soutenir.

Le Président

Noël DANIEL

Adresse de l'association :

11 rue de Keronvel 29217 LE CONQUET

Composition du bureau :

- Président : Noël DANIEL
- Secrétaire : François VIGOUROUX
- Trésorier : Michèle GENDROT

DON DU SANG

Aujourd'hui, je peux décider de sauver des vies...
en donnant mon sang.



Jeudi 08 juillet de 8h00 à 12h15

Salle Le Gonidec

LA LIBÉRATION DU CONQUET,

9 - 10 SEPTEMBRE 1944

Les troupes allemandes ont investi Le Conquet à partir du 19 juin 1940, quatre ans plus tard l'armée américaine, débarquée en Normandie le 6 juin 1944, peine à progresser. Le Conquet va vivre ses heures les plus dures depuis le début du conflit. Les raids aériens alliés sur Brest et ses défenses côtières s'intensifient, la grosse batterie Graf Spee de Kéringar est la cible de bombardements anglais, Le Conquet reçoit son lot de bombes « égarées », dommages collatéraux dirait-on aujourd'hui. Le 6 juillet, les Américains réussissent « la percée d'Avranches », la route de la Bretagne s'ouvre, la 6e Division Blindée du général Grow fonce vers l'ouest, mais les Allemands organisent des poches de résistance, les combats sont violents et meurtriers. Au Conquet, les Allemands font monter la pression sur la population qui est limitée dans ses déplacements, les pêcheurs ne sont plus autorisés à sortir en mer. Tous les hommes valides sont requis aux chantiers de construction de blockhaus, casemates, bunkers etc... les agriculteurs se voient sans cesse contraints avec leurs chevaux et leurs charrettes à des transports de matériaux et de munitions entre Brest et les batteries côtières, de jour comme de nuit et souvent sous les bombardements.

Pendant un mois la situation évolue peu, le 5 août, un message radiodiffusé depuis Londres par le général Koenig ordonne le déclenchement de la guérilla contre les Allemands en France, par les Forces Françaises de l'Intérieur (les FFI), qui depuis plusieurs mois s'organisaient dans l'ombre attendant l'ordre d'agir. Pour l'ouest de Brest, leur point de ralliement est le maquis de Tréouergat, où les chefs locaux réunissent et organisent leurs troupes.

- Le lundi 7 août, les Allemands après avoir fait évacuer la population, font exploser les mines placées dans les cales, les digues, les quais et aussi dans l'abri du canot de sauvetage qui s'effondre, écrasant le Nalie Léon Drouin qui s'y trouvait. Ils coulent aussi quelques bateaux de pêche.

- Autour des 12-15 août, les raids s'intensifient contre les défenses de Kéringar, la plus grande partie de la population évacue Le Conquet et se disperse dans la campagne, vers Trébabu, Ploumoguier, (il y a foule de Conquétois au manoir de Cohars) et Plouarzel, tandis que les soldats allemands qui refluent devant l'avancée américaine se replient de plus en plus nombreux sur le Conquet. De jeunes Conquétois s'en vont alors rejoindre les FFI à Tréouergat et intègrent pour la plupart la compagnie de Saint-Renan, section du Conquet.

- A partir du 18 août, c'est la 29e Division d'Infanterie du VIIIe corps d'armée US qui est chargée de combattre les Allemands dans la partie ouest de Brest, elle est appuyée par 14 compagnies FFI. La « task force S » qui en est détachée libère Plouarzel et Saint-Renan le 24 août.

- 25 août, le vieux cuirassé HMS Warspite, vétéran de la guerre 14-18, mais disposant d'une puissance de feu redoutable vient se poster au large d'Argenton et lance des obus d'une tonne pièce sur Kéringar et Montbarrey, puis sur les batteries des Rospects. Pendant ce temps des nuées de « forteresses volantes » survolent Le Conquet et vont pilonner Brest.

- Le 28 août, une famille est anéantie dans une ferme à Kérinou, un obus est tombé dans la tranchée où ils s'abritaient. Après ce drame, pendant les alertes, de nombreux Conquétois iront se mettre à l'abri dans les grottes entre le Bilou, Porsliogan et la grève bleue.

- 29 août, les forces allemandes de Corsen encerclées depuis une semaine se rendent, écrasées sous le feu des mortiers et des chars lourds américains.

- 31 août, des Conquétois rentrés chez eux pour éviter un pillage de leurs maisons reprennent le chemin de la campagne, d'autres restent encore. Un homme est blessé dans son cabanon de jardin par un éclat d'obus, il ne survivra pas. Des plaquettes incendiaires touchent une maison de la Grand-Rue, elle flambe, des bombes tombent un peu partout dans la ville.

Le plan américain prévoit alors une offensive sur deux axes, l'un par Lanfeust, Trébabu, Kerjan, Kerlohic, l'autre par Goasmeur ou le Lannou, le Trez-Hir, Plougonvelin pour ensuite faire converger les deux ailes vers Kéringar.

- Le premier septembre est selon les témoins « la journée la plus affreuse pour Le Conquet » Les obus pleuvent sur les maisons, dans les rues, dans les champs, il y a des blessés, il y a des morts (deux femmes dont une religieuse). La plupart des Conquétois fuient à nouveau derrière les lignes américaines. Les jours suivants, les Américains n'avancent plus, ils consolident leurs positions autour du Conquet, réduisent quelques poches de résistance. Les FFI qui s'enhardissent au combat subissent des pertes.

- 7 septembre, les Rangers et les FFI sont dans les bois de Kerjan, l'autre aile de l'avance Américaine

accompagnée aussi par des FFI campe au Cosquer, près du Trez-Hir.

- 8 septembre, prise de Plougonvelin, l'artillerie américaine et les avions bombardent Kéringar de plus en plus près. En soirée la batterie Graf Spee, encerclée, se tait pour ne pas tirer sur ses propres défenseurs.

- 9 septembre, c'est l'offensive générale, l'aviation alliée bombarde et mitraille l'ensemble des positions allemandes du secteur, toutes les forces du 116^e d'Infanterie, des Rangers et quelques compagnies FFI convergent vers Kéringar et son centre opérationnel de Kerveur.

Pendant ce temps d'autres troupes entrent au Conquet par l'est de la ville.

- en fin de matinée les Allemands de Kerlohic se rendent

- à midi la ville du Conquet est déclarée libérée

- dans l'après-midi la garnison de Kéringar dépose les armes

- à 18 heures les Rangers en finissent avec la pointe des Renards

- 10 septembre, il reste à réduire les poches d'Illien, où encerclés depuis 10 jours les Allemands résistent et des Blancs-Sablons/Kermorvan où la garnison ne faiblit pas. Dès le matin des avions anglais et américains mitraillent la presqu'île tandis qu'une ligne de feu comprenant plusieurs tanks est déployée de Sainte-Barbe à la gare du Conquet (une dame est tuée par un obus dans la descente du Croaé). A 15 heures c'est l'assaut final, les Rangers traversent le port, et après une préparation d'artillerie lourde qui cloue les

Allemands dans leurs blockhaus, les tanks-destroyers avancent par la route des Blancs-Sablons. Pour les Allemands c'est fini, 300 hommes et une dizaine d'officiers se constituent prisonniers, les ambulances américaines évacuent les blessés et les morts. Dans le même temps la centaine de défenseurs d'Illien dépose les armes.

Le rapport d'un officier de liaison français dresse un bilan des 17 jours de bataille pour la prise du Conquet : FFI, 123 blessés, 68 tués, Américains 134 blessés, 62 tués, Allemands 200 blessés, environ 300 tués et 2 000 prisonniers.

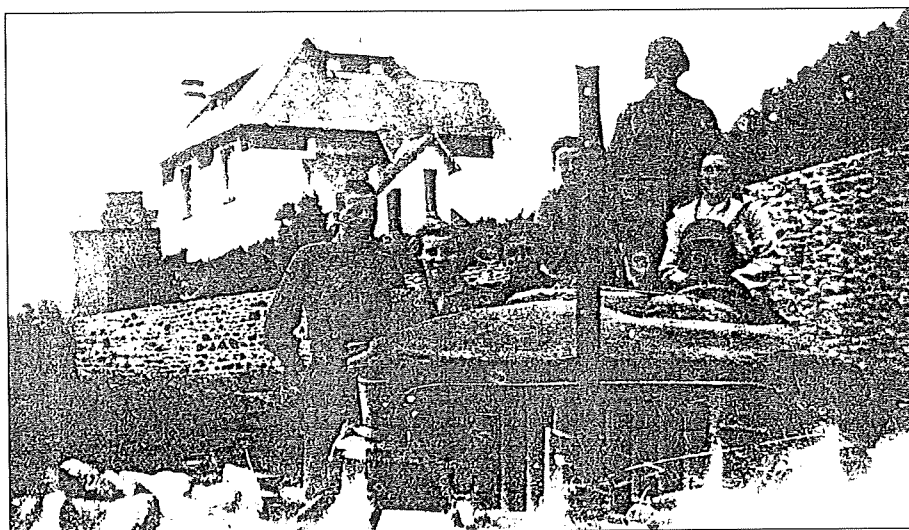
Les jours suivants les FFI du Conquet sont démobilisés et rentrent chez eux.

Tout ce qui vient d'être dit est le résumé très partiel d'un ouvrage collectif, « **Le Conquet dans la Guerre 39-45** » écrit en 1994 pour le 50^e anniversaire de la libération du Conquet, document riche en témoignages, photos, cartes, qui fut vite épuisé et pourrait être réédité à l'occasion du 60^e anniversaire. Si vous avez découvert dans vos caves ou greniers, dans ces dix dernières années, des documents et photos susceptibles d'enrichir la brochure citée, ou des objets pouvant être exposés en septembre 2004, lors de la commémoration de la libération de notre ville, faites-le moi savoir.

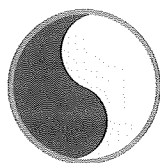
(Jean Pierre Clochon 02 98 89 04 27

ou

jean.pierre-clochon@wanadoo.fr)



Conquétinois sur une jeep américaine sur la corniche de Portez en septembre 1944.



PIERRES ET CONSTRUCTIONS AU CONQUET

par Louis CHAURIS, directeur de recherche au CNRS (E.R)

VESTIGES MÉGALITHIQUES... ET AUTRES...

Peut-être eut-il fallu inaugurer notre série d'articles par l'étude des monuments mégalithiques, puisqu'aussi bien ce sont les premiers témoignages de l'action humaine sur la pierre érigée dans la région du Conquet... Mais les vestiges parvenus jusqu'à nous, encore nombreux au XIX^e siècle, sont devenus aujourd'hui si sporadiques que nous avons d'abord hésité à les évoquer. Leur intérêt évident pour la connaissance du patrimoine le plus reculé lié à la pierre, nous a incité, finalement, à leur consacrer quelques recherches, résumées ici sous forme de brèves annotations.

● Tout d'abord, il importe d'avoir présent à l'esprit que les monuments encore observables ne représentent plus que les ultimes reliques d'ensembles originellement beaucoup plus imposants. Ce fait est bien attesté pour la presqu'île de Kermorvan et ses abords, grâce aux travaux de P. du Châtellier [Bulletin de la Société archéologique du Finistère, t. XXX, 1903, p. 90-96] qui avait reconnu une douzaine de menhirs, un cromlec'h avec huit autres pierres dressées, plusieurs dolmens dont deux de grande dimension [l'un avec une table de 4 m sur 3,50 m ; l'autre avec une table de 5,55 m sur 3,60 m], et une allée couverte. Aujourd'hui restent encore debout deux menhirs, à proximité des cotes 28 et 33 de la carte IGN.

● Les matériaux utilisés dans ces vestiges sont de provenance proximale. Il n'y a pas eu ici de transport à distance de pierres d'une qualité supérieure à celle fournie par le sous-sol local, comme dans le cas attesté pour le menhir de Kerloas en Plouarzel, façonné dans le granite porphyroïde rose de l'Aber-Ildut, mais érigé sur le granite à grain fin, gris clair, de Saint-Renan, totalement inapte à livrer un tel monolithe. Aux temps mégalithiques, l'acheminement vers la région du Conquet du granite rose de l'Aber, devenu plus tard si fréquent, en particulier au XIX^e siècle, n'avait pas encore commencé !

● Les monuments mégalithiques du Conquet offrent un façonnement des plus rudimentaires. À l'évidence, les hommes qui les ont dressés ont simplement mis à profit la texture plus ou moins orien-

tée et feuilletée de la roche qui préfigurait déjà, naturellement, la morphologie du futur menhir et conditionnait plus particulièrement tant son allongement (tendance à l'élancement) que son épaisseur (tendance à l'aplatissement). Cette absence de réel façonnement entraîne un habitus assez difforme qui, justement, rend ces ouvrages primitifs forts émouvants. On est loin, ici, de la perfection formelle atteinte par plusieurs menhirs en granite rose de l'Aber-Ildut (Kergadiou...). En tout état de cause, les pierres du terroir ne l'auraient pas permis.

● Les deux menhirs subsistant à Kermorvan sont différents l'un de l'autre. Le plus grand est formé par une épaisse lame de gneiss, ce qui explique sa forme plate. L'aspect plus trapu du second est dû à sa texture plus massive (granodiorite gneissique).

*

* *

Postérieure aux temps mégalithiques, puisque attribuée à l'Age du Bronze, est la tombe découverte naguère dans un tertre près du Bilou au Conquet, et aujourd'hui déposée au musée préhistorique de Penmarc'h. En l'occurrence, il s'agit d'un coffre à rainures et parois verticales, constitué par six dalles de micaschistes, de provenance toute locale. Il ne fait aucun doute que d'autres dalles micaschisteuses ont été utilisées dans le même but à ces lointaines époques, mais leur découverte reste aléatoire.

*

* *

Qu'il nous soit permis de rappeler, en terminant, que la belle stèle-menhir dressée récemment,

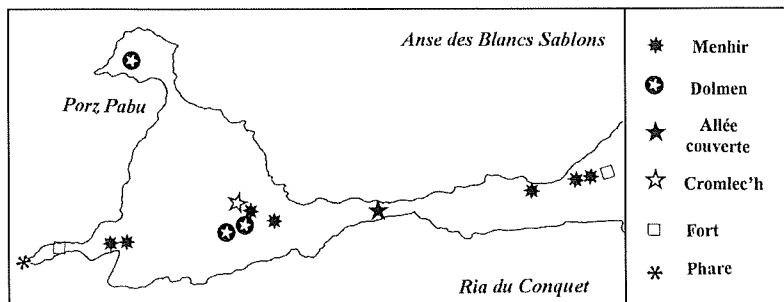
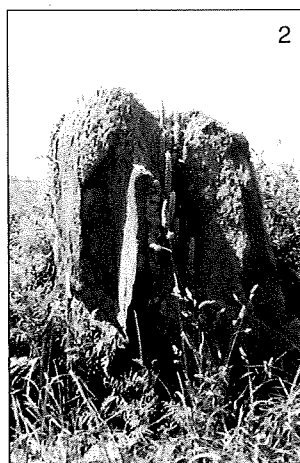
à Porz Liogan, à la mémoire des aviateurs de la RAF morts le 6 juillet 1943, relie, en quelque sorte, l'époque contemporaine, avec les temps mégalithiques : ici aussi, comme dans le passé, un matériau à peine façonné, d'origine toute proximale, puisqu'il s'agit de la méta-anorthosite extraite sur la grève voisine.

[Les mégalithes des îles-Beniguet, Quemenez, Triélen, seront envisagés dans d'autres articles].

LÉGENDE DES PHOTOGRAPHIES (Louis CHAURIS)

1. Presqu'île de Kermorvan, près de la cote 28. Menhir « plat », en gneiss, vu sur sa face large. Fort recouvrement de lichens.

2. Presqu'île de Kermorvan, près de la cote 33. Menhir trapu, en granodiorite gneissique.



Vestiges mégalithiques de Kermorvan
(d'après P. du Chatellier, simplifié,
et observations personnelles)

COMMUNIQUE DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DU CONQUET

La saison estivale qui s'approche rapidement, conjuguée à de nombreuses manifestations, va entraîner une grande affluence de personnes sur la commune. Afin de remplir au mieux la mission de service public et de sécurité qui lui est confiée, la brigade de Gendarmerie du Conquet s'adapte naturellement à ce changement.

En premier lieu les horaires d'ouverture vont être modifiés du 01 juillet 2004 au 31 août 2004. Les bureaux seront ouverts de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures, tous les jours. Une permanence est en place comme chaque jour de l'année, 24 heures sur 24, pour répondre et intervenir si besoin est. Par ailleurs, toujours dans un souci de communication et de proximité un panneau d'affichage des horaires, en trois langues, parfaitement lisible et de taille conséquente sera prochainement mis en place.

La Communauté des Brigades sera également renforcée par des gendarmes de l'arrondissement de Brest, des gendarmes mobiles de l'escadron de VILLENEUVE d'ASCQ (59), ainsi que par des réservistes.

En ce qui concerne le stationnement des véhicules, des mesures adaptées suivant les cas seront prises par les gendarmes (avertissement, verbalisation ou mise en four-

rière), que ce soit d'initiative ou à la demande des riverains. Enfin, les infractions aux arrêtés municipaux d'interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique seront strictement réprimées. Cette consommation d'alcool, rarement modérée, entraîne généralement des nuisances et des atteintes au droit à la tranquillité de chaque citoyen, ainsi que la commission d'autres infractions pénales.

Une petite innovation cette année car des patrouilles en VTT seront effectuées par les gendarmes. Ce moyen de locomotion permet de circuler aisément dans les lieux d'affluence, de surveiller efficacement les parkings des plages et permet un contact beaucoup plus proche avec la population. Les patrouilles à pied seront également beaucoup plus nombreuses.

Les gendarmes de la communauté des brigades de Plouzané / Le Conquet vous souhaitent de passer un agréable été en Pays d'Iroise.

L'adjudant Pascal SCORDIA

Commandant de Brigade

